

## ANNEXE 5 : FICHES ACTIONS

<b>Action n° 1.1</b>	<b>Axe1 - Améliorer la connaissance et le suivi de l'hydrologie des cours d'eau ainsi que des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Créer un observatoire des étiages et des prélèvements du bassin versant de l'Agly</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2018 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	Groupe de travail gestion des étiages	<b>Localisation</b>	Bassin versant de l'Agly		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer le suivi des débits d'étiage des cours d'eau afin de faciliter l'adaptation de la gestion de la ressource en eau</li> <li>- améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique des cours d'eau du bassin</li> <li>- améliorer la connaissance des prélèvements effectués et des retours aux milieux</li> <li>- recenser les prélèvements annuels effectués dans la ressource superficielle</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Suite à la définition d'un protocole de suivi des étiages avec les partenaires concernés, le SMBVA réalisera des campagnes de jaugeages régulières durant la période d'étiage. La diffusion des résultats fera l'objet de bulletins hydrologiques et d'une communication bimensuelle auprès des usagers de la ressource pendant la période d'étiage.</p> <p>Par ailleurs cet observatoire permettra d'évaluer plus précisément les prélèvements effectués dans la ressource superficielle. Chaque année, les prélèvements effectués seront ainsi recensés auprès des préleveurs afin de pouvoir suivre leur évolution interannuelle et ainsi vérifier les effets du PGRE.</p> <p>Par la suite, des investissements complémentaires pourront venir compléter le dispositif de cet observatoire, en particulier la création de station de suivi hydrologique en continu sur certaines stations ou l'acquisition de dispositifs mobiles de suivi en continu.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	15 000 € HT*				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	50 %	/	/	50 %

\* Inclut uniquement l'acquisition du matériel nécessaire. Les frais de personnel et de communication sont inclus dans la fiche n°5.1

<b>Action n° 1.2</b>	<b>Axe1 - Améliorer la connaissance et le suivi de l'hydrologie des cours d'eau ainsi que des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Améliorer la connaissance du fonctionnement de la Boulzane et de l'Agly de la source à St-Paul</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2018		
<b>Accompagnant</b>	Groupe de travail gestion des étiages	<b>Localisation</b>	Boulzane et Agly amont		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique de la Boulzane et de l'Agly amont</li> <li>- Estimer les retours au milieu des canaux d'irrigation</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>En complément du protocole de suivi des étiages du bassin versant (action 1.1), le secteur de la Boulzane et de l'Agly en amont de Saint-Paul-de-Fenouillet fera l'objet d'un suivi renforcé en 2018 par le biais de points de jaugeages plus nombreux.</p> <p>Les points de jaugeages seront déterminés avec l'objectif de mieux quantifier les apports diffus aux cours d'eau, naturels ou par les restitutions diffuses des canaux, ainsi que les éventuelles pertes ou résurgences karstiques.</p> <p>Les résultats de ces campagnes de jaugeages feront l'objet d'un rapport d'étude et seront intégrés dans le schéma synoptique du bassin versant et l'outil de simulation des débits des cours d'eau.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/ *				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

\* Dépenses incluses dans les fiches 1.1 et 5.1

<b>Action n° 1.3</b>	<b>Axe1 - Améliorer la connaissance et le suivi de l'hydrologie des cours d'eau ainsi que des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Améliorer la connaissance du fonctionnement de la Désix et de l'Agly de St-Paul au barrage</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2020		
<b>Accompagnant</b>	Groupe de travail gestion des étiages	<b>Localisation</b>	Désix et Agly amont		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique de la Désix et de l'Agly amont</li> <li>- Estimer les retours au milieu des canaux d'irrigation</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>En complément du protocole de suivi des étiages du bassin versant (action 1.1), le secteur de la Désix et de l'Agly de Saint-Paul-de-Fenouillet au barrage fera l'objet d'un suivi renforcé en 2020 par le biais de points de jaugeages plus nombreux.</p> <p>Les points de jaugeages seront déterminés avec l'objectif de mieux quantifier les apports diffus aux cours d'eau, naturels ou par les restitutions diffuses des canaux, ainsi que les éventuelles pertes ou résurgences karstiques.</p> <p>Les résultats de ces campagnes de jaugeages feront l'objet d'un rapport d'étude et seront intégrés dans le schéma synoptique du bassin versant et l'outil de simulation des débits des cours d'eau.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/*				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

\* Dépenses incluses dans les fiches 1.1 et 5.1

<b>Action n° 1.4</b>	<b>Axe1 - Améliorer la connaissance et le suivi de l'hydrologie des cours d'eau ainsi que des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	Améliorer la connaissance du fonctionnement du Verdoble aval				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2019		
<b>Accompagnant</b>	Groupe de travail gestion des étiages	<b>Localisation</b>	Verdoble		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique du Verdoble entre Padern et l'embouchure</li> <li>- Estimer les retours au milieu des canaux d'irrigation</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>En complément du protocole de suivi des étiages du bassin versant (action 1.1), le secteur du Verdoble fera l'objet d'un suivi renforcé en 2019 par le biais de points de jaugeages plus nombreux.</p> <p>Les points de jaugeages seront déterminés avec l'objectif de mieux quantifier les apports diffus aux cours d'eau, naturels ou par les restitutions diffuses des canaux, ainsi que les éventuelles pertes ou résurgences karstiques.</p> <p>Les résultats de ces campagnes de jaugeages feront l'objet d'un rapport d'étude et seront intégrés dans le schéma synoptique du bassin versant et l'outil de simulation des débits des cours d'eau.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/*				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

\* Dépenses incluses dans les fiches 1.1 et 5.1

<b>Action n° 1.5</b>	<b>Axe1 - Améliorer la connaissance et le suivi de l'hydrologie des cours d'eau ainsi que des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	Améliorer la connaissance du fonctionnement de l'Agly en aval du barrage				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2021		
<b>Accompagnant</b>	Groupe de travail gestion des étiages	<b>Localisation</b>	Agly aval		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique de l'Agly en aval du barrage</li> <li>- Estimer les retours au milieu des canaux d'irrigation</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>En complément du protocole de suivi des étiages du bassin versant (action 1.1), le secteur de l'Agly en aval du barrage fera l'objet d'un suivi renforcé en 2021 par le biais de points de jaugeages plus nombreux.</p> <p>Les points de jaugeages seront déterminés avec l'objectif de mieux quantifier les apports diffus aux cours d'eau, naturels ou par les restitutions diffuses des canaux, ainsi que les éventuelles pertes ou résurgences karstiques.</p> <p>Les résultats de ces campagnes de jaugeages feront l'objet d'un rapport d'étude et seront intégrés dans le schéma synoptique du bassin versant et l'outil de simulation des débits des cours d'eau.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/*				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

\* Dépenses incluses dans les fiches 1.1 et 5.1

Action n° 2.1		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal du Gourg Del Llaou				
Maître d'ouvrage		ASA Agly amont	Période		2017 -2018	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation		Agly amont	
			Commune		Saint-Paul de Fenouillet	
Type d'action		Travaux / Gestion	Économie d'eau*		350 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal.</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures.</li> </ul>				
Description	Économies d'eau	- Reprises de fuites ponctuelles sur la partie amont				
	Optimisation de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose d'une échelle limnimétrique (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Equipement de 25 regards en aval pour alimenter la fin du canal</li> <li>- Fermeture d'une vanne de décharge</li> <li>- Nettoyage régulier de la partie équipée de regards</li> <li>- Mise en place et suivi d'une régulation des prélèvements</li> </ul>				
Budget Prévisionnel		6 500 €HT				
<b>Plan de financement indicatif ***</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
50,4%		10%	9,6%	10%	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\* commun à l'ensemble des actions de l'ASA de l'Agly amont

Action n° 2.2		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de la Psychère				
Maître d'ouvrage		ASA Agly amont	Période		2017 -2018	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation		Agly amont	
			Commune		Saint-Paul de Fenouillet	
Type d'action		Travaux / Gestion	Économie d'eau*		65 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal.</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures</li> </ul>				
Description	Économies d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement d'un secteur de fuites (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Remplacement d'une vanne crémaillère</li> <li>- Reprises de fuites et consolidation du canal sur 75m</li> </ul>				
	Optimisation de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose d'une échelle limnimétrique (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Mise en place et suivi d'une régulation des prélèvements</li> </ul>				
Budget Prévisionnel		9 000 €HT				
<b>Plan de financement indicatif ***</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
50,4%		10%	9,6%	10%	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\* commun à l'ensemble des actions de l'ASA de l'Agly amont

Action n° 2.3		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de Pessigue				
Maître d'ouvrage		ASA Agly amont	Période	2017 - 2018		
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation	Agly amont		
			Commune	Saint-Paul de Fenouillet		
Type d'action		Travaux / Gestion	Économie d'eau*	5 000 m <sup>3</sup> /an**		
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures</li> </ul>				
Description	Économies d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de fuites ponctuelles</li> <li>- Confortement d'une vanne</li> </ul>				
	Optimisation de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose d'une échelle limnimétrique</li> <li>- Création de regards (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Mise en place et suivi d'une régulation des prélèvements</li> </ul>				
Budget Prévisionnel		1 250 €HT				
<b>Plan de financement indicatif ***</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
50,4%		10%	9,6%	10%	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\* commun à l'ensemble des actions de l'ASA de l'Agly amont

Action n° 2.4		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal Rapidel				
Maître d'ouvrage		Commune de St-Paul-de-Fenouillet	Période	2017 - 2021		
Accompagnant		SMBVA	Localisation	Agly amont		
			Commune	Saint-Paul de Fenouillet		
Type d'action		Travaux / Gestion	Économie d'eau*	80 000 m <sup>3</sup> /an**		
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures</li> </ul>				
Description	Économies d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réparation de l'aqueduc de la Rabasse (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Réalisation d'une étude de mise en sous-pression</li> </ul>				
	Optimisation de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose d'une échelle limnimétrique (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Possibilité d'un test sur la réduction des prélèvements</li> </ul>				
Budget Prévisionnel		~ 3 000 €TTC ( <i>soldé pour l'aqueduc</i> )				
<b>Plan de financement indicatif</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
/		/	/	/	/	/

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

Action n° 2.5		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal d'Ansignan				
Maître d'ouvrage		ASA du canal d'Ansignan / commue	Période		2017 - 2021	
Accompagnant		Chambre d'agriculture / SMBVA	Localisation		Agly amont	
			Commune		Ansignan	
Type d'action		Travaux / Gestion	Économie d'eau*		65 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures</li> </ul>				
Description	Économies d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etanchéification de l'aqueduc romain</li> <li>- Pose de deux échelles limnimétriques (réalisé)</li> </ul>				
	Optimisation de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'un test de fermeture des vannes de décharge et réduction du prélèvement en entrée de canal</li> </ul>				
Budget Prévisionnel		270 000 €HT				
<b>Plan de financement indicatif***</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x		x	x	x	x	x

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles

Action n° 2.6		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de l'olivette et du moulin				
Maître d'ouvrage		ASA du canal de l'olivette et du moulin	Période		Réalisé	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66/ SMBVA	Localisation		Agly amont	
			Commune		Saint-Arnac	
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*		8 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal</li> </ul>				
Description	Économies d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement de toutes les buses et des regards du canal (réalisé)</li> <li>- Traitement de fuites ponctuelles</li> </ul>				
	Optimisation de la gestion	-				
Budget Prévisionnel		5 000 €HT				
<b>Plan de financement indicatif</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
/		/	/	/	/	/

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

Action n° 2.7		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de la Salle et l'Horto				
Maître d'ouvrage		ASA du canal de la Salle et l'Horto	Période		2018 - 2021	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66/ SMBVA	Localisation		Agly amont	
			Commune		Caramany	
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*		15 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal				
Description	Économies d'eau	Les travaux envisagés sont : - Reprise et étanchéification du mur de soutènement du canal				
	Optimisation de la gestion	-				
Budget Prévisionnel		5 000 €HT				
Plan de financement indicatif***						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x		x	x	x	x	x

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles

Action n° 2.8		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal Las planes				
Maître d'ouvrage		ASA Agly amont	Période		2017 -2018	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation		Boulzane	
			Commune		Prugnanes	
Type d'action		Travaux / Gestion	Économie d'eau*		30 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal - Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures.				
Description	Économies d'eau	- Confortement et étanchéification de l'entrée du canal sur 30m et d'un pont				
	Optimisation de la gestion	- Dispositif de régulation du débit entrant - Mise en place et suivi d'une régulation des prélèvements - Installation d'une échelle limnimétrique				
Budget Prévisionnel		10 000 €HT				
Plan de financement indicatif***						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
50,4%		10%	9,6%	10%	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\* commun à l'ensemble des actions de l'ASA de l'Agly amont

Action n° 2.9		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
<b>Intitulé</b>		Réduire les prélèvements du canal Boulzane Glacière				
<b>Maître d'ouvrage</b>		ASA Agly amont	<b>Période</b>		2017 - 2018	
<b>Accompagnant</b>		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	<b>Localisation</b>		Boulzane	
			<b>Commune</b>		Saint-Paul de Fenouillet	
<b>Type d'action</b>		Travaux / Gestion	<b>Économie d'eau*</b>		80 000 m <sup>3</sup> /an**	
<b>Objectifs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures</li> </ul>				
<b>Description</b>	<b>Économies d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de fuites ponctuelles (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Renforcement de 2 décharges</li> <li>- Reprise de fuites sur 50 m/l</li> </ul>				
	<b>Optimisation de la gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose d'une échelle limnimétrique (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Pose d'un dispositif de restitution du débit réservé</li> <li>- Mise en place et suivi d'une régulation des prélèvements</li> <li>- Pose d'un regard</li> </ul>				
<b>Budget Prévisionnel</b>		7 000 €HT				
<b>Plan de financement indicatif***</b>						
<b>Union Européenne</b>		<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
50,4%		10%	9,6%	10%	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\* commun à l'ensemble des actions de l'ASA de l'Agly amont

Action n° 2.10		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
<b>Intitulé</b>		Réduire les prélèvements du canal de Caudiès				
<b>Maître d'ouvrage</b>		ASA du canal de Caudiès/Commune	<b>Période</b>		2017 – 2018 / 2020 - 2021	
<b>Accompagnant</b>		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	<b>Localisation</b>		Boulzane	
			<b>Commune</b>		Caudiès de Fenouillèdes	
<b>Type d'action</b>		Travaux / Gestion	<b>Économie d'eau*</b>		80 000 m <sup>3</sup> /an**	
<b>Objectifs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal.</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures.</li> </ul>				
<b>Description</b>	<b>Économies d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection de 300 m de canal (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Étanchéification de deux aqueducs (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Cuvelage de secteur de fuite (<i>réalisé</i>)</li> </ul>				
	<b>Optimisation de la gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuvelage de plusieurs tronçons du canal principal : 2020-2021</li> <li>- Réalisation d'une étude de mise en sous-pression (Commune)</li> <li>- Test d'optimisation des prélèvements</li> <li>- Pose d'une échelle limnimétrique</li> </ul>				
<b>Budget Prévisionnel</b>		32 000 €HT (2017-2018) + 90 000 €HT (2020-2021)				
<b>Plan de financement indicatif***</b>						
<b>Union Européenne</b>		<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
50,4%		9,6%	10%	10%	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\* pour la tranche 2017-2018. Commun à l'ASA de Caudiès et l'ASA de la Pinouze et Castel Fizel

Action n° 2.11		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
<b>Intitulé</b>		Réduire les prélèvements du canal de la Pinouze et castel Fizel			
<b>Maître d'ouvrage</b>		ASA du canal de la Pinouze et Castel Fizel	<b>Période</b>	2012 – 2017 / 2019 – 2021	
<b>Accompagnant</b>		Chambre d'agriculture 66/SMBVA	<b>Localisation</b>	Boulzane	
			<b>Commune</b>	Caudiès de Fenouillèdes	
<b>Type d'action</b>		Travaux	<b>Économie d'eau*</b>	65 000 m <sup>3</sup> /an**	
<b>Objectifs</b>		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal			
<b>Description</b>	<b>Économies d'eau</b>	<p>Les actions <b>réalisées entre 2012 et 2017</b> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation et étanchéification de la chaussée et Réaménagement de l'échancrure du seuil avec pose d'une vanne</li> <li>- Reprise de la stabilité de l'aqueduc</li> <li>- Réfection du canal en béton sur 110m</li> <li>- Chemisage métallique sur 6m du canal sur zone en surplomb du St Jaume et renforcement de l'assise du canal sur cette même zone.</li> <li>- Busage et ponceau pour éviter le comblement du canal par les alluvions au mas de la Pinouze</li> </ul> <p>Les actions prévues pour <b>2019/2020</b> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuvelage du canal sur 50m au droit du manège du centre équestre de Castel Fizel</li> </ul>			
	<b>Optimisation de la gestion</b>	<p>Les actions réalisées <b>entre 2012 et 2017</b> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose d'une échelle limnimétrique</li> </ul>			
<b>Budget Prévisionnel</b>		72 000 €HT réalisé (2012-2017) + 10 000 €HT (2019-2020)			
<b>Plan de financement indicatif***</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
50,4%	9,6%	10%	10%	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\* pour la tranche 2012-2017. Commun à l'ASA de Caudiès et l'ASA de la Pinouze et Castel Fizel

Action n° 2.12		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal des jardins			
Maître d'ouvrage		ASA du canal des jardins	Période		Réalisé
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66/SMBVA	Localisation		Désix
			Commune		Prats-de-Sournia
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*		1 500 m <sup>3</sup> /an**
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal			
Description	Économies d'eau	Les actions réalisées et soldées sont : - Etanchéification des deux réservoirs de stockage d'eau - Confortement des prises d'eau - Etanchéification des canaux d'alimentation (35m et 15m) des 2 réservoirs			
	Optimisation de la gestion	-			
Budget Prévisionnel		40 000 €HT			
Plan de financement indicatif					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
/	/	/	/	/	/

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

Action n° 2.13		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal Las Dous			
Maître d'ouvrage		ASA du canal Las Dous	Période		2017 - 2019
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66/SMBVA	Localisation		Désix
			Commune		Rabouillet
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*		15 000 m <sup>3</sup> /an**
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal			
Description	Économies d'eau	- Busage des 2/3 du canal (réalisé)			
	Optimisation de la gestion	- Possibilité d'installer une vanne crémaillère à l'entrée du canal			
Budget Prévisionnel		1 000 €HT			
Plan de financement indicatif***					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x	x	x	x	x	x

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles

Action n° 2.14		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal du Pla				
Maître d'ouvrage		ASA du canal du Pla / Commune de Pezilla-de-Conflent	Période		2012 - 2021	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66/ SMBVA	Localisation		Désix	
			Commune		Pezilla-de-Conflent	
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*		45 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal				
Description	Économies d'eau	Les travaux envisagés sont : - Traitement de fuites ponctuelles et cuvelage partiel ( <i>réalisé</i> ) - Entretien d'un aqueduc - Pose d'une vanne crémaillère dans le centre du village - Traitement de fuites en amont du canal, et éventuellement en aval				
	Optimisation de la gestion	- Pose d'une échelle limnimétrique - Projet éventuel de stockage d'eau dans les anciennes cuves de la cave coopérative				
Budget Prévisionnel		?				
<b>Plan de financement indicatif***</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x		x	x	x	x	x

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles

Action n° 2.15		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements				
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de la Molle				
Maître d'ouvrage		ASA du canal de la Molle	Période		2018 - 2020	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation		Désix	
			Commune		Fosse	
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*		42 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal				
Description	Économies d'eau	-				
	Optimisation de la gestion	Les débordements du canal étant dus à la formation de bouchons de végétaux, l'action consiste à organiser un passage plus régulier pour supprimer ces bouchons et éventuellement à poser une vanne de régulation du débit du canal.				
Budget Prévisionnel		/				
<b>Plan de financement indicatif</b>						
Union Européenne		Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
/		/	/	/	/	/

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

<b>Action n° 2.16</b>	<b>Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Réaliser une étude adéquation besoin ressource sur le canal de Paziols</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	ASA du canal de Paziols/ Commune de Paziols	<b>Période</b>	2018 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	Chambre d'agriculture 11 / SMBVA	<b>Localisation</b>	Verdouble		
		<b>Commune</b>	Paziols		
<b>Type d'action</b>	Etude / Travaux / Gestion	<b>Économie d'eau*</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître l'état des infrastructures du canal</li> <li>- Définir un programme d'actions visant la réduction des prélèvements du canal puis le mettre en œuvre</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Dans un premier temps, une étude sera menée afin d'établir un diagnostic précis du canal et définir les besoins en eau du périmètre irrigable.</p> <p>Dans un second temps, un programme d'actions pluriannuel sera élaboré pour satisfaire les besoins en eau tout en réduisant les prélèvements actuels du canal puis mis en œuvre. A noter que cette action sera menée conjointement avec l'action 4.3 étudiant la possibilité de substituer en partie les prélèvements du canal afin de définir un projet global de satisfaction des besoins en eau dans la plaine de Tuchan et Paziols.</p> <p><i>La remobilisation d'une partie des économies d'eau réalisées par l'irrigation (à hauteur de 50% maximum conformément aux règles de financement en vigueur) pourra intervenir pour la création, le maintien ou le développement d'activités agricoles sur avis des services de l'Etat après consultation du comité de pilotage du PGRE. Ainsi, un projet combinant optimisation et développement pourra remobiliser une partie des économies d'eau qu'il génère en respectant la perspective d'un retour à l'équilibre du tronçon d'ici 2021 comme prévu par le PGRE.</i></p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	20 000 €HT				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	15%	50%	/	15%	20%

\*brute

Action n° 2.17		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
Intitulé		Réaliser une étude adéquation besoin ressource sur le canal de la plaine à Tautavel			
Maître d'ouvrage		Commune de Tautavel	Période		2018 -2021
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation		Verdouble
			Commune		Tautavel
Type d'action		Etude / Travaux / Gestion	Économie d'eau*		/
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître l'état des infrastructures du canal</li> <li>- Définir un programme d'actions visant la réduction des prélèvements du canal puis le mettre en œuvre</li> </ul>			
Description		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un premier temps, une étude sera menée afin d'établir un diagnostic précis du canal et définir les besoins en eau du périmètre irrigable</li> <li>- Dans un second temps, un programme d'actions sera élaboré pour satisfaire les besoins en eau tout en réduisant les prélèvements actuels du canal puis mis en œuvre</li> </ul>			
Budget Prévisionnel		10 000 € TTC			
<b>Plan de financement indicatif**</b>					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x	x	x	x	x	x

\*brute

\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles

Action n° 2.18		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de la Mouillère			
Maître d'ouvrage		ASA du canal de la Mouillère	Période		2018 - 2021
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation		Maury / Agly aval
			Commune		Maury
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*		?
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal			
Description	Économies d'eau	Les actions envisagées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuvelage en amont du bassin d'irrigation sur 500 ml</li> <li>- Colmatage de fuites sur la partie du canal enterrée sous le village : 450 ml ~</li> <li>- Adduction d'un ancien puit sur le bassin d'irrigation</li> <li>- Réfection de plusieurs secteurs cuvelés</li> </ul>			
	Optimisation de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'une vanne crémaillère et d'une 15aines de vannes</li> <li>- Diminution du périmètre d'irrigation : étude + travaux</li> <li>- Création de cuves de rétention pour de futurs jardins potagers (10 m<sup>3</sup> ~)</li> </ul>			
Budget Prévisionnel		?			
<b>Plan de financement indicatif**</b>					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x	x	x	x	x	x

\*brute

*\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles*

<b>Action n° 2.19</b>		<b>Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements</b>			
<b>Intitulé</b>		<b>Réduire les prélèvements du canal de la plaine à Latour-de-France et Estagel</b>			
<b>Maître d'ouvrage</b>		ASA du canal de la Plaine de Latour-de-France et Estagel	<b>Période</b>	2015 – 2021	
<b>Accompagnant</b>		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	<b>Localisation</b>	Agly aval	
			<b>Commune</b>	Latour-de-France – Estagel - Montner	
<b>Type d'action</b>		Travaux / Gestion	<b>Économie d'eau*</b>	302 054 m <sup>3</sup> /an **	
<b>Objectifs</b>		- Réduire les prélèvements du canal de la plaine de Latour-de-France et Estagel			
<b>Description</b>	<b>Économies d'eau</b>	- Réfection du canal sur 380ml à Sainte-Eulalie - Sécurisation des ouvrages à Sainte Eulalie et au Ramier (Nettoyage, étanchéité, couverture partielle et réparation des vannes)			
	<b>Optimisation de la gestion</b>	-			
<b>Budget Prévisionnel</b>		575 000 €HT			
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	9,6%	60,8%	9,6%	/	20%

*\*brute*

*\*\* sur la période mai à octobre. 444 000 m3 sur l'année au minimum car les économies d'eau engendrées par la sécurisation des ouvrages de Ste Eulalie et du Ramier ne sont pas incluses (difficile à quantifier)*

Action n° 2.20		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de le l'Ull de la Molla			
Maître d'ouvrage		ASA du canal de l'Ull de la Molla	Période	2018 -2021	
Accompagnant		Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	Localisation	Agly aval	
			Commune	Espira de l'Agly	
Type d'action		Travaux / Gestion	Économie d'eau*	300 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures.</li> </ul>			
Description	Économies d'eau	<p>Les actions envisagées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de fuites ponctuelles</li> </ul> <p><i>La remobilisation d'une partie des économies d'eau réalisées par l'irrigation (à hauteur de 50% maximum conformément aux règles de financement en vigueur) pourra intervenir pour la création, le maintien ou le développement d'activités agricoles sur avis des services de l'Etat après consultation du comité de pilotage du PGRE. Ainsi, un projet combinant optimisation et développement pourra remobiliser une partie des économies d'eau qu'il génère en respectant la perspective d'un retour à l'équilibre du tronçon d'ici 2021 comme prévu par le PGRE..</i></p>			
	Optimisation de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de tours d'eau (réalisé)</li> </ul>			
Budget Prévisionnel		?			
<b>Plan de financement indicatif***</b>					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x	x	x	x	x	x

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre.

\*\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles

<b>Action n° 2.21</b>		<b>Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements</b>			
<b>Intitulé</b>		<b>Réduire les prélèvements du canal de Rivesaltes</b>			
<b>Maître d'ouvrage</b>		ASA du canal de Rivesaltes	<b>Période</b>	2017 -2019	
<b>Accompagnant</b>		Chambre d'agriculture / SMBVA	<b>Localisation</b>	Agly aval	
			<b>Commune</b>	Rivesaltes	
<b>Type d'action</b>		Travaux / Gestion	<b>Économie d'eau*</b>	1 200 000 m <sup>3</sup> /an**	
<b>Objectifs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal</li> <li>- Améliorer la gestion du canal afin d'adapter le prélèvement d'eau du canal en fonction des besoins des cultures</li> </ul>			
<b>Description</b>	<b>Économies d'eau</b>	<p>Les actions envisagées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuvelage du canal sur 1200 m</li> </ul> <p><i>La remobilisation d'une partie des économies d'eau réalisées par l'irrigation (à hauteur de 50% maximum conformément aux règles de financement en vigueur) pourra intervenir pour la création, le maintien ou le développement d'activités agricoles sur avis des services de l'Etat après consultation du comité de pilotage du PGRE. Ainsi, un projet combinant optimisation et développement pourra remobiliser une partie des économies d'eau qu'il génère en respectant la perspective d'un retour à l'équilibre du tronçon d'ici 2021 comme prévu par le PGRE.</i></p>			
	<b>Optimisation de la gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du débit entrant hors période estivale</li> </ul>			
<b>Budget Prévisionnel</b>		1 200 000 €HT			
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	10%	70%	/	/	20%

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre.

Action n° 2.22		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
Intitulé		Réduire les prélèvements du canal de Claira			
Maître d'ouvrage		ASA du canal de Claira	Période	2017 - 2021	
Accompagnant		Chambre d'agriculture / SMBVA	Localisation	Agly aval	
			Commune	Claira	
Type d'action		Travaux	Économie d'eau*	1 500 000 m <sup>3</sup> /an**	
Objectifs		- Réaliser des travaux pour améliorer le rendement du canal			
Description	Économies d'eau	<p>Les travaux envisagés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Busage de 800 m de canal (<i>réalisé</i>)</li> <li>- Pose d'une conduite d'irrigation gravitaire 1000 mm sur 700 ml + 985 ml de l'autoroute jusqu'à la zone commerciale incluse</li> <li>- Réparation de la vanne hydraulique du passage à gué de Rivesaltes</li> </ul> <p><i>La remobilisation d'une partie des économies d'eau réalisées par l'irrigation (à hauteur de 50% maximum conformément aux règles de financement en vigueur) pourra intervenir pour la création, le maintien ou le développement d'activités agricoles sur avis des services de l'Etat après consultation du comité de pilotage du PGRE. Ainsi, un projet combinant optimisation et développement pourra remobiliser une partie des économies d'eau qu'il génère en respectant la perspective d'un retour à l'équilibre du tronçon d'ici 2021 comme prévu par le PGRE.</i></p>			
	Optimisation de la gestion	- Pose de 3 échelles limnimétriques ( <i>réalisé</i> )			
Budget Prévisionnel		722 830,50 €HT			
Plan de financement indicatif***					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x	x	x	x	x	x

\*brute

\*\* sur la période mai à octobre

\*\*\*Le taux d'aide est de 80%, dans le cadre du TO 432. La répartition entre financeurs se fait au moment du jury en fonction des enveloppes disponibles

Action n° 2.23		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
Intitulé		Elaborer un modèle annuel de registre des prélèvements pour l'irrigation			
Maître d'ouvrage		SMBVA	Période	2018 - 2021	
Accompagnant		Chambres d'agriculture 66 et 11	Localisation	Bassin versant	
Type d'action		Animation	Economie d'eau	/	
Objectifs		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter le suivi et le comptage des prélèvements bruts réalisés par les ASA</li> <li>- Faciliter l'adaptation des prélèvements aux besoins du moment</li> </ul>			
Description		<p>Au début de chaque saison d'irrigation, le SMBVA, en partenariat avec les chambres d'agriculture, établira un modèle de tableur permettant un calcul rapide des prélèvements effectués par les ASA.</p> <p>Ce tableur sera diffusé aux ASA afin que leurs gestionnaires puissent l'utiliser s'ils le souhaitent.</p>			
Budget Prévisionnel		/*			
Plan de financement indicatif					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
/	/	/	/	/	/

\* Les frais de personnel sont inclus dans la fiche n°5.1

<b>Action n° 2.24</b>	<b>Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Diffuser un bulletin hydrologique régulier auprès des usagers préleveurs</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2018 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	/	<b>Localisation</b>	Bassin versant		
<b>Type d'action</b>	Animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	Informier régulièrement les préleveurs sur l'état de la ressource en eau superficielle afin d'adapter les prélèvements en fonction des débits du moment.				
<b>Description</b>	En lien avec l'action 1.1 relative à l'observatoire des étiages du bassin versant de l'Agly, les résultats de chaque campagne de jaugeage feront l'objet d'un bulletin numérique d'information qui sera diffusé aux préleveurs du bassin versant et sur les outils de communication du SMBVA.				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/*				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

\* Les frais de personnel sont inclus dans la fiche n°5.1

<b>Action n° 2.25</b>	<b>Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Réaliser un schéma directeur d'approvisionnement en eau potable des communes de Tautavel et Vingrau</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	Perpignan Méditerranée Métropole	<b>Période</b>	2017 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	/	<b>Localisation</b>	Verdoble		
<b>Type d'action</b>	Animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître l'état des infrastructures d'adduction en eau potable des communes de Vingrau et Tautavel</li> <li>- Définir un programme d'actions visant à réduire les prélèvements en eau</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Suite au diagnostic des infrastructures, notamment des réseaux d'eau potable, sur les deux communes concernées et à une analyse des besoins actuels et futurs, un programme d'actions sera élaboré visant à optimiser les prélèvements en eau. Dans un second temps, ce programme d'actions sera mis en œuvre.</p> <p>Cette action sera menée conjointement avec l'action n°4.5 relative à la recherche d'une solution de substitution aux prélèvements superficiels pour l'alimentation en eau potable de Tautavel et Vingrau.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	Non défini				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
x	x	x	x	x	x

Action n° 2.26		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
<b>Intitulé</b>	Opération Optirri				
<b>Maître d'ouvrage</b>	Chambre d'agriculture 66	<b>Période</b>			
<b>Accompagnant</b>	/	<b>Localisation</b>			
<b>Type d'action</b>	Animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>					
<b>Description</b>					
<b>Budget Prévisionnel</b>					
Plan de financement indicatif					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
x	x	x	x	x	x

Action n° 2.27		Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements			
<b>Intitulé</b>	Etudier les pertes du canal d'amenée de la centrale Hydroélectrique du Moulin Isard				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2019-2020		
<b>Accompagnant</b>	/	<b>Localisation</b>	Verdoble		
<b>Type d'action</b>	Animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier d'éventuelles pertes karstiques sur le canal d'amenée de la centrale hydroélectrique</li> <li>- Proposer un éventuel programme d'actions pour réduire les pertes du canal</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Sous réserve de l'accord de la société d'exploitation de la centrale, une campagne de jaugeages sera réalisée sur le canal d'amenée de la centrale afin d'identifier les éventuels secteurs de perte et définir d'éventuels travaux d'étanchéification du canal.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/*				
Plan de financement indicatif					
Union Européenne	Région Occitanie	Agence de l'eau	Département 66	Département 11	Maitre d'ouvrage
/	/	/	/	/	/

\* Dépenses incluses dans les fiches 1.1 et 5.1

<b>Action n° 2.28</b>	<b>Axe2 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	Réaliser un schéma directeur d'approvisionnement en eau potable de la commune d'Estagel				
<b>Maître d'ouvrage</b>	Perpignan Méditerranée Métropole	<b>Période</b>	2016 - 2019		
<b>Accompagnant</b>	/	<b>Localisation</b>	Agly Aval		
<b>Type d'action</b>	Animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître l'état des infrastructures d'adduction en eau potable de la commune d'Estagel</li> <li>- Définir un programme d'actions visant à réduire les prélèvements en eau</li> <li>- Réduire la vulnérabilité de l'alimentation en eau potable de la commune d'Estagel en réduisant les besoins en eau</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Le captage d'eau potable de la commune d'Estagel est alimenté en majorité par les fuites du canal de la plaine. En conséquence, l'alimentation en eau potable d'Estagel est dépendante de la ressource superficielle de l'Agly.</p> <p>Suite au diagnostic des infrastructures, notamment des réseaux d'eau potable, sur Estagel et à une analyse des besoins actuels et futurs, un programme d'actions sera élaboré visant à optimiser les prélèvements en eau.</p> <p>Dans un second temps, ce programme d'actions sera mis en œuvre.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	Non défini				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
x	x	x	x	x	x

<b>Action n° 4.1</b>	<b>Axe4 - Anticiper les effets du réchauffement climatique en entamant la recherche de solutions alternatives aux prélèvements actuels sur les secteurs en déficit important</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Etudier l'opportunité de substituer les prélèvements en eau superficielle dans les secteurs en fort déséquilibre quantitatif</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2018 - 2019		
<b>Accompagnant</b>	COTECH PGRE	<b>Localisation</b>	Agly amont, Boulzane, Désix		
<b>Type d'action</b>	Etude / Animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	- Mener des premières réflexions sur l'opportunité de substituer les prélèvements en eau superficielle à l'amont du barrage sur l'Agly et, le cas échéant, favoriser l'émergence de projets et la structuration d'une maîtrise d'ouvrage adaptée.				
<b>Description</b>	Sur les secteurs de gestion pour lesquels le volume prélevable est nul certains mois, une étude sera réalisée en régie par le SMBVA dont les étapes seront les suivantes : - recueil d'exemples de projets de substitution menés sur d'autres territoires et étudier leur adaptabilité au contexte du bassin versant de l'Agly - réaliser une enquête auprès des acteurs locaux et des partenaires institutionnels et financiers - Proposer une stratégie en matière de substitution des prélèvements - Participer à l'émergence de projet - Proposer une organisation de la maîtrise d'ouvrage de telles opérations				
<b>Budget Prévisionnel</b>	5 000 €TTC				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

<b>Action n° 4.2</b>	<b>Axe4 - Anticiper les effets du réchauffement climatique en entamant la recherche de solutions alternatives aux prélèvements actuels sur les secteurs en déficit important</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Etudier l'opportunité d'utiliser le canal de la plaine pour alimenter l'Agly en aval des pertes karstiques d'Estagel</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	ASA du canal / SMBVA	<b>Période</b>	2020 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	Chambre d'agriculture / SMBVA	<b>Localisation</b>	Agly aval		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	- Etudier la pertinence et la possibilité d'utiliser le canal de la plaine pour augmenter le débit de l'Agly en aval des pertes karstiques d'Estagel afin de préserver les milieux aquatiques et de pérenniser les usages.				
<b>Description</b>	Par une étude de terrain de quelques jours, il s'agira d'étudier de manière qualitative la possibilité pour le canal de la Plaine de prélever et de restituer un débit légèrement supérieur (100-200 l/s) à aujourd'hui et de restituer ce surplus à l'Agly. En effet, le canal de la plaine se rejetant dans l'Agly en aval des pertes karstiques, ceci permettrait de disposer d'un débit légèrement supérieur sur la partie aval du bassin versant tant pour les milieux aquatiques que pour les usages. Le cas échéant, une première estimation des travaux à réaliser sera établie. Une première évaluation à dire d'expert d'un tel projet sur le fonctionnement du système karstique des Corbières Orientales sera également réalisée.				
<b>Budget Prévisionnel</b>	10 000 €HT				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
x	x	x	x	x	x

<b>Action n° 4.3</b>	<b>Axe4 - Anticiper les effets du réchauffement climatique en entamant la recherche de solutions alternatives aux prélèvements actuels sur les secteurs en déficit important</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Etudier la faisabilité de substituer les prélèvements superficiels du canal de Paziols</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	ASA du canal de Paziols/ Commune de Paziols	<b>Période</b>	2019 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	Chambre d'agriculture	<b>Localisation</b>	Verdoble		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	- Réduire les prélèvements en eau superficielle dans une ressource déficitaire et satisfaire des besoins d'irrigation				
<b>Description</b>	En lien avec l'action 2.16 relative au canal de Paziols, la faisabilité technique et économique d'une substitution partielle du prélèvement du canal de Paziols par la création de pompages dans les eaux souterraines sera étudiée dans le but de définir un projet global d'irrigation de la plaine de Paziols et Tuchan à partir du canal et de captages complémentaires éventuels.				
<b>Budget Prévisionnel</b>	85 000 €HT				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	15%	50%	/	15%	20%

<b>Action n° 4.4</b>	<b>Axe4 - Anticiper les effets du réchauffement climatique en entamant la recherche de solutions alternatives aux prélèvements actuels sur les secteurs en déficit important</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Etudier l'opportunité de remettre en eau le canal du mas de l'Alzine à Tautavel</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2020		
<b>Accompagnant</b>	COTECH PGRE	<b>Localisation</b>	Verdoble		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	- Augmenter le débit du Verdoble en aval des pertes karstiques pour préserver les milieux aquatiques.				
<b>Description</b>	Par une étude de terrain, il s'agira d'étudier la possibilité de remettre en eau l'ancien canal du Mas de l'Alzine afin de permettre un contournement partiel des pertes karstiques du Verdoble. Le cas échéant, une première estimation des travaux à réaliser sera établie. Une première évaluation à dire d'expert d'un tel projet sur le fonctionnement du système karstique des Corbières orientales sera réalisée.				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/*				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

\* Dépenses incluses dans la fiche 5.1

<b>Action n° 4.5</b>	<b>Axe4 - Anticiper les effets du réchauffement climatique en entamant la recherche de solutions alternatives aux prélèvements actuels sur les secteurs en déficit important</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Etudier la faisabilité d'une substitution des prélèvements superficiels pour l'alimentation en eau potable des Communes de Tautavel et Vingrau</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	CU Perpignan Méditerranée Métropole	<b>Période</b>	2017-2021		
<b>Accompagnant</b>	/	<b>Localisation</b>	Verdouble		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	Réduire les prélèvements en eau superficielle dans une ressource déficitaire et sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de Tautavel et Vingrau.				
<b>Description</b>	En lien avec l'action 2.25 relative à l'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable des communes de Tautavel et Vingrau, la recherche de sites d'implantation de forage de substitution des prélèvements superficiels pour cet usage sera conduite par Perpignan Méditerranée Métropole. Le cas échéant, le projet de substitution sera engagé par Perpignan Méditerranée Métropole				
<b>Budget Prévisionnel</b>	Non défini				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
x	x	x	x	x	x

<b>Action n° 4.6</b>	<b>Axe4 - Réaliser des économies d'eau par des investissements ou une optimisation des prélèvements</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Estimer les besoins agricoles en eau actuels et futurs sur la plaine du Crest à Clairà</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté de commune Corbières-Salanque- Méditerranée	<b>Période</b>	2019-2021		
<b>Accompagnant</b>	SMBVA /CA66/ ASA Clairà/ ADIA	<b>Localisation</b>	Agly aval		
		<b>Commune</b>	Clairà		
<b>Type d'action</b>	Etude	<b>Économie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	Estimer les besoins en eau actuels et futurs dans le périmètre du projet de PAEN porté par la commune de Clairà et évaluer la faisabilité de substitution, dans ce secteur, des prélèvements souterrains par un bassin de stockage alimenté par l'Agly				
<b>Description</b>	<p>La commune de Clairà porte un projet de définition d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) sur son territoire.</p> <p>Ce projet a pour but de consacrer la vocation agricole d'un espace de 300 hectares, situé au nord de la D83 qui est menacé par l'urbanisation et l'enfrichement. Sur ce périmètre, les prélèvements en eau pour l'usage agricole reposent uniquement sur les eaux souterraines.</p> <p>Par ailleurs, la CC Corbières Salanque Méditerranée porte actuellement une étude sur la protection contre les inondations de la commune de Clairà dans laquelle un des scénarii de protection repose sur la réhabilitation d'un bassin pré-existant en un bassin de rétention des eaux de débordement de l'Agly lors de crues.</p> <p>Cette solution de protection est envisagée à des fins multi-usages et intègre en particulier la possibilité d'un usage de stockage d'eau à des fins d'irrigation. Cela est possible dans la mesure où il existe une interconnexion entre le rec de Clairà et le bassin concerné, qui permettrait d'alimenter le bassin en eau de l'Agly hors des périodes de restriction.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un contexte de tensions fortes pour l'accès à l'eau, et avec comme perspective la diminution des disponibilités en eau pour l'irrigation comme conséquence du changement climatique, la présente fiche action propose : -</li> <li>- D'estimer les besoins en eau actuels et futurs suite à la création d'un PAEN et en tenant compte des effets possibles du changement climatique - D'évaluer la faisabilité d'une substitution des prélèvements souterrains dans ce secteur par un ouvrage à double vocation : le stockage d'eau pour l'irrigation et la rétention d'eau en cas d'épisodes de crue</li> </ul>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	Non défini				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

<b>Action n° 5.1</b>	<b>Axe transversal - Animer la mise en œuvre du PGRE et sensibiliser les acteurs du bassin versant à la gestion quantitative</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Animer le PGRE Agly</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2018 -2021		
<b>Accompagnant</b>	COTECH PGRE	<b>Localisation</b>	Bassin versant		
<b>Type d'action</b>	animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les actions du PGRE portées par le SMBVA</li> <li>- Animer et piloter la mise en œuvre du PGRE</li> <li>- Accompagner les porteurs de projets.</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Mobilisation d'un ETP réparti sur un ou deux agents du SMBVA pour la mise en œuvre du PGRE.</p> <p>Les missions portées par le SMBVA seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- animer la mise en œuvre du PGRE et assurer le secrétariat des instances de dialogue</li> <li>- Mettre en œuvre les actions du PGRE portées par le SMBVA, notamment l'amélioration des connaissances.</li> <li>- accompagner les porteurs de projet du PGRE</li> <li>- Procéder à l'évaluation du PGRE</li> </ul>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	160 000 €TTC				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	50 %	/	/	50 %

<b>Action n° 5.2</b>	<b>Axe transversal - Animer la mise en œuvre du PGRE et sensibiliser les acteurs du bassin versant à la gestion quantitative</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Créer une association des ASA du bassin versant de l'Agly</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	Gestionnaires des canaux du bassin versant	<b>Période</b>	2018		
<b>Accompagnant</b>	Chambre d'agriculture 66 / SMBVA	<b>Localisation</b>	Bassin versant		
<b>Type d'action</b>	animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<p>- Améliorer la représentation des ASA du bassin versant de l'Agly auprès des partenaires institutionnel</p> <p>- développer la coopération et les retours d'expérience entre les gestionnaires des canaux du bassin versant</p>				
<b>Description</b>	<p>Définition des règles de fonctionnement de l'association puis formalisation et dépôt des statuts.</p> <p><i>NB : L'Association Des Irrigants de l'Agly (ADIA) a été créée le 8 janvier 2018</i></p> <p>L'objet de cette association est de <b>F</b>édérer, <b>R</b>éprésenter et <b>D</b>éfendre sur le plan Départemental, Régional et National les intérêts des ASA, des gestionnaires de canaux, des gestionnaires des stations de pompage et autres usagers des ouvrages à vocation hydraulique ayant un prélèvement dans l'Agly ou ses affluents, dans les domaines techniques, sociaux, juridiques, comptables et administratifs.</p> <p>Elle sert également de centre permanent de relation à ses adhérents, notamment en période d'étiage pour le partage de la ressource entre les différents irrigants; d'examiner toutes les mesures réglementaires, sociales, économiques ainsi que toutes les réformes législatives que peut exiger l'intérêt des associations syndicales, des gestionnaires et autres usagers, et d'en informer ses adhérents.</p> <p>L'ADIA procure aux adhérents les renseignements de tous ordres dont ils peuvent avoir besoin, notamment en les informant sur tous les sujets techniques, juridiques, comptables, administratif et autres nécessaires à leur bon fonctionnement.</p> <p>Elle réalise aussi des missions de conseils, d'études ainsi que tout autres prestations de services comme la mise à disposition d'un outil administratif pouvant comporter: la tenue de secrétariat, la comptabilité, la gestion de périmètre, la liaison informatique avec les comptables publics et autres organismes à la demande de ses adhérents; Elle coordonne enfin les ASA, les gestionnaires de canaux, les gestionnaires de stations de pompes, et autres usagers des ouvrages à vocation hydraulique, lors de périodes de crises.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	/				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

<b>Action n° 5.3</b>	<b>Axe transversal - Animer la mise en œuvre du PGRE et sensibiliser les acteurs du bassin versant à la gestion quantitative</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Promouvoir les techniques d'arrosage économes</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	ADIA / Chambres d'agriculture / SMBVA	<b>Période</b>	2018 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	COTECH PGRE	<b>Localisation</b>	Bassin versant		
<b>Type d'action</b>	Animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les irrigants à la gestion économe de l'eau</li> <li>- Développer les techniques d'arrosage peu consommatrices</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Afin de sensibiliser les irrigants aux techniques d'arrosage économes plusieurs actions pourront être menées à leur intention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un événement annuel de partage d'expérience entre irrigants</li> <li>• Elaboration de supports de communication (plaquette, Exposition...)</li> <li>• Organisation de groupements de commandes pour du matériel économe</li> </ul> <p>Chaque année, le COTECH du PGRE Agly définira la/les actions de sensibilisation qui seront menées sur le bassin versant.</p>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	4 000 €				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	/	/	/	/

<b>Action n° 5.4</b>	<b>Axe transversal - Animer la mise en œuvre du PGRE et sensibiliser les acteurs du bassin versant à la gestion quantitative</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Promouvoir une consommation économe de l'eau auprès du grand public</b>				
<b>Maître d'ouvrage</b>	SMBVA	<b>Période</b>	2020 - 2021		
<b>Accompagnant</b>	COTECH PGRE	<b>Localisation</b>	Bassin versant		
<b>Type d'action</b>	animation	<b>Economie d'eau</b>	/		
<b>Objectifs</b>	- Sensibiliser le grand public à la gestion économe de la ressource en eau				
<b>Description</b>	<p>Afin de toucher le plus grand nombre d'habitants du bassin versant, le SMBVA conduira une opération de sensibilisation de masse sur les communes du bassin versant de l'Agly.</p> <p>Pour cela sera étudiée la possibilité de distribuer un kit dans tous les foyers du bassin versant composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de petits équipements d'économie d'eau</li> <li>- d'une plaquette de synthèse des enjeux de la ressource en eau sur l'Agly et des gestes économes du quotidien</li> </ul>				
<b>Budget Prévisionnel</b>	20 000 € TTC				
<b>Plan de financement indicatif</b>					
<b>Union Européenne</b>	<b>Région Occitanie</b>	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Département 66</b>	<b>Département 11</b>	<b>Maitre d'ouvrage</b>
/	/	30 %	13 %	7 %	50 %